

2002 - A. LEHELON ©

Année 2005 Numéro 12

Décembre 2005

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de Publication Paul BRUNET - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme

Siège Social : 2, Chemin des Coustilles 63340 LE BREUIL SUR COUZE © APS 2002 - Droits réservés



Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

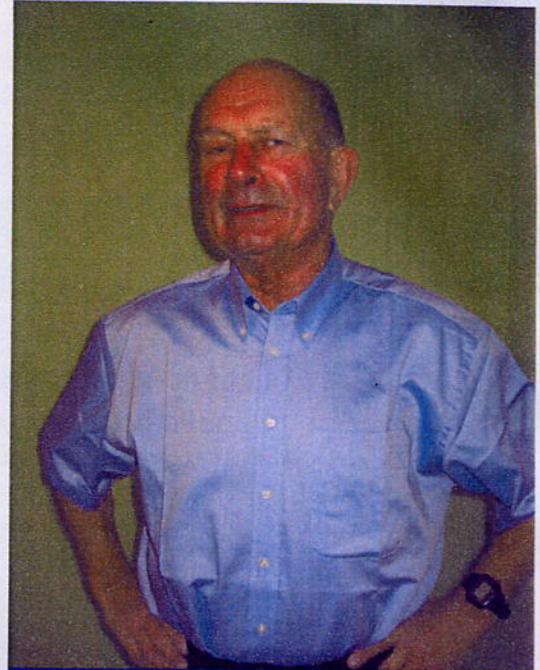
Dans ce numéro :*Scandalieuse
attitude!!!**Fin des travaux au
barrage de Vieille-
Brioude**Nouvelles
internationales
du saumon**Marquage des
smolts**Autrefois...**Vite lu...**Le Mot du Président...*

Il est temps à cette période de l'année de faire le point sur nos dernières activités, tout en sachant qu'une synthèse globale sera faite lors de notre prochaine **assemblée générale prévue le 14 mai 2006 à La Combelle.**

Par ordre chronologique, nous aborderons :

L'entretien annuel de nos deux incubateurs qui sont au repos pour le moment. Celui de la Prade, sur la commune d'Aubazat, et l'Arçon, Cne de Villeneuve d'Allier. Cet entretien annuel consiste à vider la cuve de l'incubateur, à la nettoyer, ainsi que tous les galets qui servent de nid aux alevins. Sur la Prade, nous avons du reprendre une partie de la paroi du cadre de l'incubateur et modifier les prises d'eau. Quatre membres de l'APS ont consacré 8 heures sur ces travaux

- Un point fort fut celui de la réception des travaux, consécutifs à l'amélioration du franchissement du barrage « du Moulin de Barreyre » à Vieille-Brioude.



Nos activités sont nombreuses et variées pour la protection du saumon !

Cette amélioration permettra, par tous niveaux de la rivière Allier, d'assurer une libre circulation montante des migrateurs. L'engagement financier de l'association dans cette action nous permettra d'avoir un droit de regard sur cet ouvrage et d'agir en conséquence sur des problèmes posés.

- Notre participation annuelle au marquage des smolts par l'ablation de la nageoire adipeuse; 7 jours consécutifs furent nécessaires à raison de 6 à 7 personnes dont 2 membres de notre association chaque jour du 18 au 21 et du 25 au 27 octobre 2005.

- Nous avons été invités par le COGEPOMI (COMITÉ de GEstion des POissons Migrateurs) à participer à la réunion du groupe de travail, Saumon et autres espèces, du 6 octobre 2005 à Orléans. Daniel Raturat, vice-président, représentait l'APS. Il fut entre autre abordé :

le bilan des remontées de saumons depuis 1994, avec l'interdiction de la pêche et le lancement du plan Loire

l'état de restauration des axes de migration du saumon

la présentation de l'expertise de l'axe Loire-Allier

l'information sur le barrage de Blois

la présentation du radio-pistage prévu en 2006

le profil du plan de production pour la salmoniculture de Chanteuges

- Autre dernier point, notre participation sur invitation de l'AIDSA, au colloque France-Québec qui s'est tenu à Bergerac les 25,26 et 27 octobre. Étaient présents pour notre association, sur une journée, Michel Oustinoff et votre serviteur Paul Brunet. Ce mot pour vous dire que nos activités sont nombreuses et variées.

Le Président : Paul Brunet

Deux Rendez-vous importants !!!

Le Salon de la Pêche les 13, 14, et 15 janvier 2006

à la Grande Halle d'Auvergne à CLERMONT-FERRAND.

L'Assemblée Générale de l'Association le 14 mai 2006

à la COMBELLE -63-

Scandalieuse attitude !!!



Le mot ne n'est pas trop fort pour qualifier l'attitude du **Comité d'Auvergne de Canoë-kayak** qui a organisé une descente de tous les clubs auvergnats entre Prades et Chanteuges en Haute-Loire le dimanche 26 novembre 2005.

Programmée en pleine période de reproduction du saumon, malgré nos courriers aux différentes instances concernées et l'intervention de la Fédération de pêche de Haute-Loire, **passant outre l'interdiction préfectorale** qui leur avait été notifiée, 83 compétiteurs (sans parler des accompagnateurs, des instructeurs, etc. ...) ont stérilisé, ce jour là, près de **10 Kms des meilleures frayères** situées sur cette portion de rivière.

La programmation de cette compétition, dans cette zone et à cette période extrêmement sensible, est une véritable provocation envers tous ceux qui depuis des années se dépensent sans compter pour la restauration du saumon sur l'axe Loire-Allier. Comment peut-on, par quelques coups de pagaies balayer une partie des sommes considérables qui ont été investies dans les différents plans de sauvetage de ce grand migrateur et réduire à néant le travail accompli par les bénévoles et les collectivités locales depuis tant d'années?

Quel bel exemple pour ces jeunes à qui l'on fait croire que l'on pratique un sport en harmonie avec la nature. Si nous ne les accablons pas, c'est qu'il est probable que les organisateurs se sont bien gardé de leur expliquer les dégâts qu'ils ont occasionnés à une espèce protégée déjà gravement menacée et qui a énormément de difficultés à atteindre son seuil de conservation.

Le choix du lieu et de la date ne nous semble pas tout à fait fortuit, dans la mesure où cet événement aurait pu avoir lieu beaucoup plus bas sur la rivière ou à une période antérieure au début du frai



sans provoquer de dommages irréversibles.

Le choix d'EDF, sponsor n° 1 des compétitions d'eaux vives, de soutenir cette manifestation est révélateur de l'intérêt que porte cette entreprise au retour du saumon sur le Haut-Allier. L'image de marque de ce producteur d'énergie, soit disant respectueux de l'environnement et vantant ses efforts en matière de protection de la nature, par ailleurs très impliqué dans le renouvellement de la concession du barrage de Poutès, risque d'être sérieusement écornée.

Énigmatique et préoccupant silence de LOGRAMI, du COGEPOMI, et de nos élus régionaux dans cette affaire alors que l'APS leur avait adressé un courrier !

Pareille gabegie serait absolument inimaginable en Écosse, Irlande, Norvège, Finlande, Islande, Alaska ou au Québec, mais chez nous.....si !

Après des années de respect mutuel et de cohabitation intelligente entre pêcheurs et pratiquants de sport d'eau vive, on ne pourra pas, cette fois-ci, reprocher aux pêcheurs, d'avoir déclenché les hostilités !! Nous pouvons d'ores et déjà vous assurer qu'il y aura une suite à cette affaire et que nous vous tiendrons informés.

J-P CUBIZOLLES



2002 - A. LECHELON ©

Faidez les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

Faites adhérer à l'Association Protectrice du Saumon.

NOM (en lettres CAPITALES): **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :** **Téléphone :**

Membre adhérent..... : 18 € **Membre sympathisant: 23 €**
Membre bienfaiteur: 30 €

Ci joint la somme de €

Par chèque bancaire **chèque postal** **autre**

À l'ordre de l' Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

A M. Guy AUGRANDENIS, 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

➤ *La carte de membre me sera envoyée à réception directement à mon adresse*

Fin des travaux au barrage de Vieille Brioude



Afin d'améliorer le passage des saumons et la descente des smolts au barrage de Vieille-Brioude, des travaux avaient été entrepris début septembre, sur le barrage lui-même et sur la vanne de délestage, située près des grilles de la microcentrale. Un exutoire, d'un débit constant de 0,5 m³/s, a été aménagé dans celle-ci afin de permettre l'évacuation des tacons qui se seraient engagés dans le bief d'amenée au moulin lors de leur dévalaison.

Au bas de l'ouvrage, les modifications ont porté sur la passe à poisson qui a été équipée de trois bassins successifs afin de rehausser le niveau d'eau pour en faciliter l'accès. Celle-ci est située entre le canal d'amenée au moulin et la rive gauche du barrage.

Les travaux ont été financés par :

1/ Contrat de rivière du Haut Allier

Agence de l'Eau Loire Bretagne (20 %)
Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (20 %)
Région Auvergne (10 %)
Département de la Haute-Loire (10 %)

2/ Financement additionnel

Établissement Public Loire (20 %)

3/ Fonds privés

Propriétaire (10 %)

4/ Financement associatif

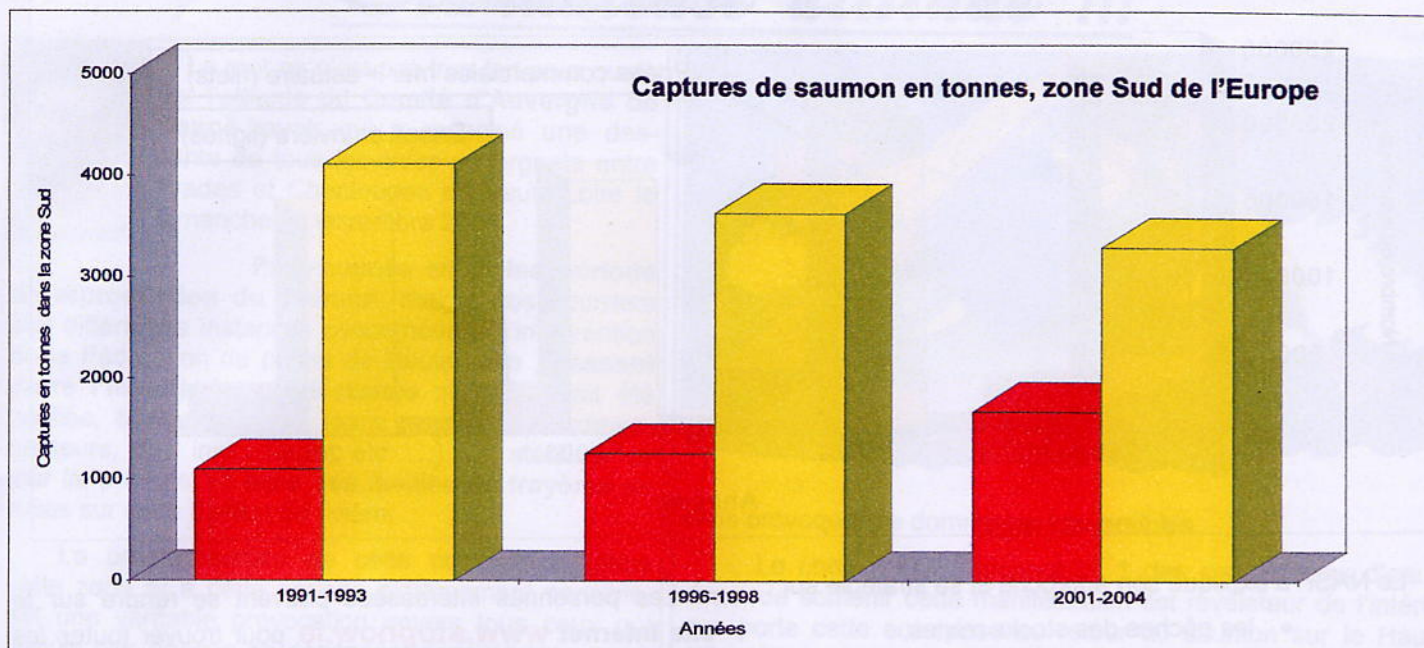
Fédération de Pêche de la Haute-Loire (5%)
Association Protectrice du Saumon (5%)

Le coût total de l'opération s'élève à 53 500 euros.

J.-P. CUBIZOLLES



Nouvelles Internationales du saumon



Avec le saumon nous devons être prudents, une très mauvaise année de montaison peut être suivie d'une excellente, cela hors facteurs climatiques : température et hydraulité de la rivière.

Comme nous en avons fait état dans nos différents bulletins, les saumons de la zone sud (Espagne, France, Sud de l'Angleterre, Rhin,...) sont en partie interceptés par les pêches aux filets dérivants en Mer d'Irlande.

En dix ans :

les prélèvements des filets Irlandais, en rouge dans le graphique ci-dessous, passent de 26 % à 51 % des captures totales de saumon dans la zone Sud de l'Europe.

Sur la même période le total des captures, en jaune dans le graphique ci-dessous, passe de 4110 à 3293 tonnes.

Il y a 755 filets dérivants au large des côtes Irlandaises. Ces dernières années, le conseil scientifique d'exploitation en mer a recommandé à l'Irlande de limiter ses prises. Le ministre Irlandais de la Marine M Pat "the Cope" Gallagher a autorisé un prélèvement de 139 900 saumons par les filets dérivants au lieu des 97 000 recommandés par les experts scientifiques pour 2005.

Fin Juillet 2005, après de nombreuses années d'exploitation **tous les signaux sont au rouge** en Irlande que ce soit en mer ou en rivière.

Mer

Début Août 2005, la presse Irlandaise fait état de prises commerciales catastrophiques en mer d'Irlande. Une analyse du tableau ci-dessous permet de comprendre que c'était inévitable, les cibles revues à la baisse chaque année étaient de moins en moins atteintes.

Rivières

Sur la Moy, les captures sont en baisse de 33 %, fin Juin elles s'établissaient à 3008. Sur la Blackwater les résultats sont décevants d'année en année. Mieux, le gouvernement Irlandais a fermé une éclosérie il y a trois ans sur cette rivière.

Le tourisme pêche sportive a été divisé par deux depuis 1999, le nombre de touristes pêcheurs est passé de 54 000 à 27000 en 2004, rappelons qu'un saumon capturé à la ligne apporte 423 € en retombées économiques, un saumon capturé par un filet dérivant 22 €.

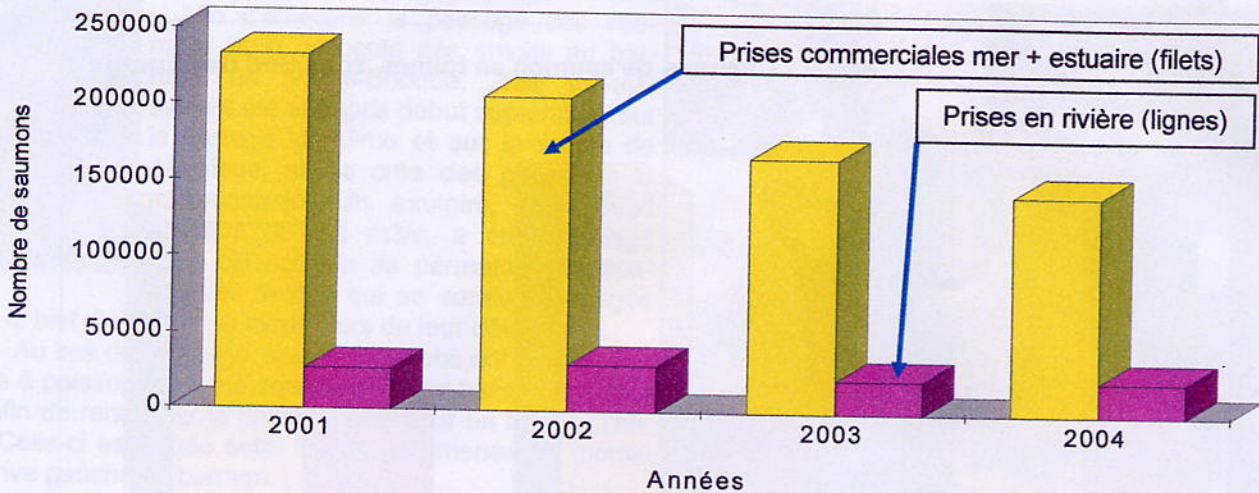


Illustration du propos par les traces d'un filet dérivant sur un saumon capturé à la ligne en Avril 2005 sur la Blackwater.

Face à cela, le NASF accentue sa pression pour amener le gouvernement Irlandais à revenir sur sa politique. Une réunion s'est tenue à l'ambassade de France à Dublin, voir Pêche sportives de Juillet /Août 2005.

Une délégation du NASF a été reçue le 16 Juin 2005 au Parlement Européen.

Captures Irlandaises



Le NASF a expliqué son approche et sa stratégie sur :

- les pêches des stocks mixtes,
- l'absence de motivation de protection dans le système d'exploitation du saumon actuellement,
- le fait que le saumon est une ressource multinationale,
- le problème des filets dérivants en mer d'Irlande.

Enfin, le NASF a développé les arguments socio économiques.

Le 6 Juillet 2005 la Commission Européenne a formalisé une requête auprès du gouvernement Irlandais.

Les personnes intéressées peuvent se rendre sur le site Internet www.stopnow.ie pour trouver toutes les informations relatives au problème de l'exploitation du saumon en Irlande.

Michel OUSTINOFF et Louis SAUVADET



Marquage des smolts à la salmoniculture de Chanteuges

Comme tous les ans, notre association a participé au marquage des smolts à la salmoniculture de Chanteuges. Cette année, l'opération s'est déroulée du 18 au 26 octobre. La date d'intervention avait été programmée à l'automne afin de bénéficier de températures plus clémentes que lorsque l'ablation de l'adipeuse avait lieu au mois de janvier. Ni les saumoneaux, ni les intervenants ne s'en plaindront.

C'est ainsi que **224 482 tacons** sont passés entre les mains des agents du CSP, de LOGRAMI, du personnel de la salmoniculture et des bénévoles des AAPPMA locales et de l'A.P.S.

CHAUFFAGE CENTRAL
EAU CHAUDE SOLAIRE
VENTILATION MÉCANIQUE
CONTRÔLÉE



PLOMBERIE SANITAIRE
ZINGUERIE
CLIMATISATION

**CHAUFFAGE SANITAIRE
CATALAN**

66000 PERPIGNAN

4 bis, rue Augustin Thierry

Tél. : 04 68 54 72 22

Fax : 04 68 54 72 62

66140 CANET-EN-ROUSSILLON

16, rue du Macabeu

Tél. : 04 68 80 51 71

Fax : 04 68 54 72 62



.....notre
ami Marcel
à l'ouvrage
pendant le
marquage
des 38739
smolts
de la
première
journée !!

Autrefois...



Photo d'après le quotidien
La Montagne M. **POUILLAUD**
et sa capture de 34 livres

Le record de poids pour un saumon pris dans la région Brivadoise est de 17 kg. Ce n'est pas le plus gros saumon pris sur l'Allier, dans les années vingt et trente quelques saumons de plus de 17 kg auraient été pris. En 1973 ou 1974 un pêcheur de Jaligny, M. Hérault, a capturé un poisson de 35 livres. Il faut noter que les poissons de plus de 12 kg sur l'Allier ont toujours été considérés comme des exceptions, le saumon type de notre rivière est un poisson de 7 kg.

Notons qu'avant le barrage des Laurins

situé près d'Apremont sur Allier (département du Cher), soit avant 1950, le poids moyen d'un saumon capturé, à la ligne, dans la région était de 8,5 kg. Ensuite ce poids moyen, jusque dans les années 1970 était de 7,5 kg.

Le récit ci-dessous relate la capture du saumon record de la région Brivadoise, d'après un article paru dans le quotidien La Montagne.

Le saumon capturé ce 29 mars 1942 pesait 34 livres pour une longueur de 1,23 mètres et une circonférence de 0,61 m. L'heureux pêcheur, M Pouillaud de Brioude le captura à La Vielle Pile. Il n'y avait plus que 3 pêcheurs à ce moment là, les autres étaient partis, dégoûtés de voir sauter les saumons sans réussir à en faire mordre un. Voici comment il raconta son succès à cette époque :

"Le jour baissant, j'allais, malgré tout, abandonner la rive, quand, pendant une récupération j'en vis moucher un sur ma gauche, à une vingtaine de mètres seulement, en avant. Le temps de me déplacer, puis un lancé, deux, trois, un peu en amont, et aux premiers tours de manivelle, je me sentis arrêté. Après le classique instant d'hésitation, les coups de tête à droite et à gauche me firent comprendre que je venais de le "piquer". De suite, il prit du champ, dans un élan furieux ... La belle bagarre ! Tantôt remontant le courant, tantôt traversant la rivière en des échappées irrésistibles, il se calait par moments sur le fond, et j'étais alors dans l'impossibilité de le faire bouger d'un pouce.

Qu'on veuille bien me pardonner quelques détails techniques, mais je ne saurais trop faire d'éloge d'un matériel qui fut au dessus de toute critique, dans ces instants difficiles : de la canne, ma fidèle « Spéciale Plantin » à la nervosité incomparable, qui en a sorti bien d'autres : et de la cuillère ondulante du même artisan Brivadois : du moulinet Luxor « saumon et mer » si robuste et au frein si progressif, et enfin au gut de 45 centièmes d'une marque bien connue et sans égale."

"Mais revenons à notre saumon : "C'est sûrement un gros, nous pêcherons à la lanterne" déclara malicieusement M. Chaumont une vieille main dont on ne compte plus les captures. Un instant, je me sentis pâlir, mon bras droit, resté estropié à la suite d'un accident, me faisait horriblement souffrir dans la lutte que je soutenais contre mon adversaire. Enfin après une demi-heure d'efforts qui me parurent un siècle, je le sentis venir. Oh ! pas très vite, mais sûrement jusqu'au moment où mon ami M. Plantin put le voir vaguement dans l'eau. Encore trop loin pour être gaffé ! Je me suis reculé tout en l'amenant, et, toc d'un coup de gaffe bien placé, Plantin le tira jusqu'à la terre ferme pendant qu'il se débattait..."

Il faut ajouter que M. Pouillaud continua la lutte toute la nuit suivante, ... sur l'oreiller !

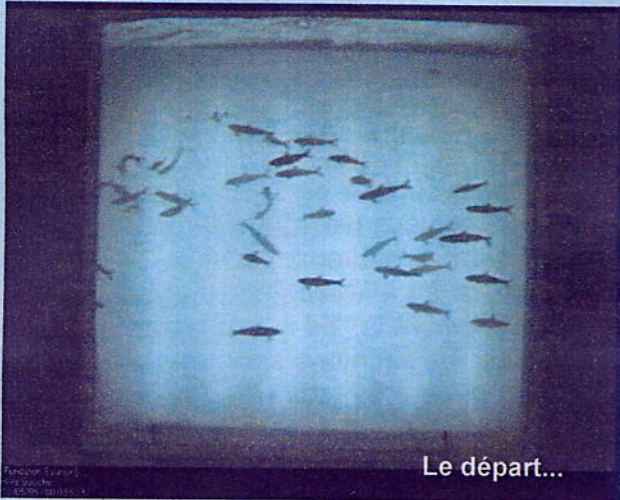
NB : L'article de La Montagne écrit « M. **POUILLAUD** ». Des témoignages de vieux pêcheurs, aujourd'hui disparus, m'avaient indiqué « M. **POUILLARD** »

Louis Sauvadet



Le n°1 du salon cuir.

Station de comptage de Langeac



Le départ...



Le retour...

Les deux photos ci-dessus concrétisent l'observation d'une descente de smolts observée le 13 mai 2005 à la microcentrale de l'Île d'Amour et le passage de deux saumons à l'automne, le 27 septembre 2005 à....03H01, en rive gauche!

Ces documents, obtenus à partir du matériel de comptage financé par l'APS qui est installé à Langeac, nous ont été communiqués par Jocelyn Rancon de la Fondation Saumon, qui a en charge le relevé quotidien.

Migration 2005

Selon les chiffres communiqués par Logrami, la fondation saumon et la ville de Vichy, la population de saumons actuellement répertoriée dans la rivière est de :



VICHY :

• 510 saumons ont franchi les passes du barrage au 15 décembre 2005

LANGEAC :



• 145 saumons ont franchi les passes du barrage au 21 décembre 2005

ROUTES :



- 74 saumons ont emprunté l'ascenseur pour franchir le barrage au 12 décembre 2005

EDF en flagrant délit de Pollution... !

Jusqu'à-là, EDF maintenait « mordicus » que les rejets de l'Ance dans l'Allier, ne polluaient pas quand ils turbaient !!! Pas de chance, il a fallu que l'on passe à ce moment là, le 23 septembre 2005, vers 16h30 !!! Flagrant délit... de pollution et preuves à l'appui!..., des photos très parlantes ont été prises du pont de Monistrol. Nous avons pu constater, un phénomène grave de pollution par le canal de restitution de la conduite de turbinage de l'Ance du Sud. D'après les témoignages, ces rejets perdurent depuis plusieurs mois !!!

E.D.F nous avait pourtant assuré que les écluses du barrage de St Préjet ne rejetaient pas de boues dans celui de Pouzas qui envoie « l'eau » par conduite forcée sur Monistrol! A la vue de la photo, c'est absolument évident !! Décidément, à Poutès-Monistrol, l'eau, comme le barrage, manque.....de transparence !!!

